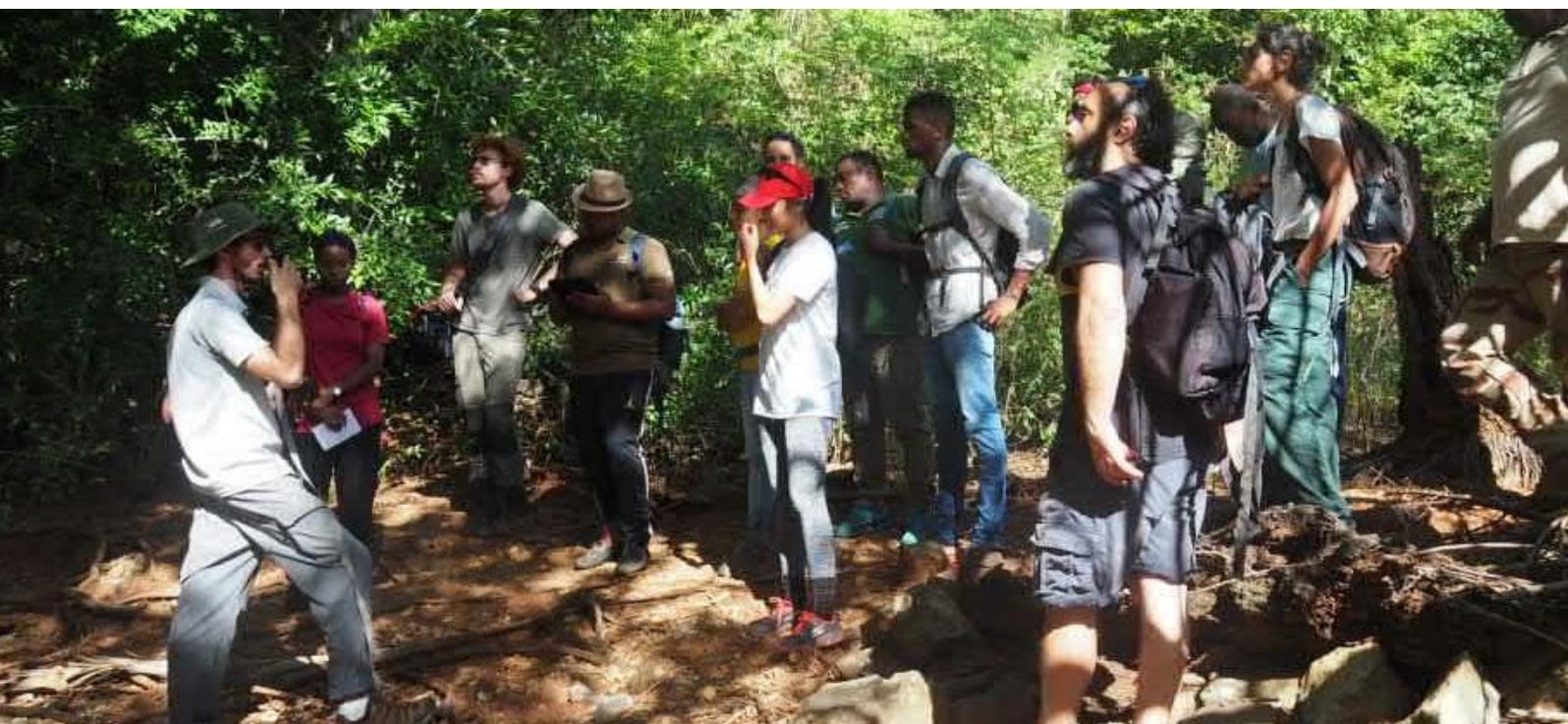




Réseau espèces exotiques envahissantes outre-mer

Rapport synthétique d'activités 2023



Le Comité français de l'UICN a lancé en 2005 une initiative spécifiquement consacrée aux espèces exotiques envahissantes (EEE) à l'échelle de l'outre-mer, réunissant des experts et personnes ressources issus de nombreux organismes présents dans les collectivités d'outre-mer et dans une moindre mesure en métropole. Forte de ses 15 années d'expérience, l'Initiative a changé de nom et est devenue en 2021 le [Réseau EEE outre-mer](#).

Ce réseau a pour objectif d'appuyer les acteurs confrontés aux invasions biologiques en outre-mer et constitue pour cela :

- 1) Un outil d'appui pour renforcer les connaissances et accroître la sensibilisation face aux invasions biologiques ;
- 2) Un outil d'expertise pour améliorer la prévention et l'efficacité des réponses face à ce phénomène ;
- 3) Un outil de collaboration pour mutualiser les compétences et développer la coopération sur les invasions biologiques à l'échelle de l'outre-mer et dans chaque région.

Les actions du Réseau EEE outre-mer sont menées selon 3 axes d'intervention :

- 1) Appuyer les politiques et les stratégies d'action pour la prévention et la gestion des EEE ;
- 2) Renforcer la connaissance et promouvoir les meilleures pratiques de gestion ;
- 3) Faciliter la diffusion et l'accès aux informations et favoriser la mise en réseau des acteurs.

Le Réseau EEE outre-mer constitue un espace privilégié d'échange entre les acteurs ultra-marins mobilisés sur ce sujet et vient en soutien au [Centre national de ressources EEE](#) (co-piloté par le Comité français de l'UICN et l'OFB), en contribuant à plusieurs de ses actions afin de répondre aux besoins spécifiques de l'outre-mer. La complémentarité géographique avec le Réseau d'expertise scientifique et technique (REST) du CDR EEE permet à ces deux réseaux de couvrir l'ensemble du territoire français et de mobiliser une expertise complète pour répondre à leurs objectifs qui convergent à plusieurs niveaux.

Rédaction et mise en page :

Clara Singh, Chargée de mission « Espèces exotiques envahissantes », appui à la coordination et animation du Réseau EEE outre-mer : clara.singh@uicn.fr

Yohann Soubeyran, Coordinateur « espèces exotiques envahissantes » : yohann.soubeyran@uicn.fr



Synthèse des actions menées en 2023

Coordination et animation du Réseau EEE outre-mer

Equipe de mise en œuvre

Yohann Soubeyran est le coordinateur de l'ensemble des activités du Comité français de l'UICN sur la thématique des invasions biologiques. Il coordonne ainsi le Réseau EEE outre-mer et le Centre de ressources EEE.

Clara Singh est désormais basée en Martinique, accueillie au Conservatoire botanique national de Martinique depuis février 2023.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, constitué de l'équipe de mise en œuvre et des référents locaux du Réseau EEE outre-mer, a été réuni une fois en 2023, sur deux créneaux pour échanger avec l'ensemble des collectivités d'outre-mer.

- 6 décembre 2023 : 8 participants
- 7 décembre 2023 : 7 participants

La réunion de ce copil de fin d'année a permis de structurer la prochaine feuille de route du Réseau EEE outre-mer sur la période 2024-2026 sur la base des réponses à un questionnaire diffusé auprès des membres pour recueillir leurs attentes et orienter les futures actions.

1- Appui aux politiques et aux stratégies d'actions pour la prévention et la gestion des EEE en outre-mer

1.1 Appui aux stratégies nationales et locales

Suivi de l'élaboration de la SNB3 et de la mobilisation du Fonds verts

La stratégie nationale relative aux EEE est dotée d'un plan d'action opérationnel qui comprend les actions dont la mise en place est exigée par la réglementation européenne (par exemple, la surveillance, les mesures de gestion et la limitation des flux d'introduction), ainsi que celles qui déterminent le cadre d'action général (gouvernance, communication...).

Le comité de suivi de la stratégie nationale EEE, auquel participe le coordinateur EEE, regroupe toutes les administrations centrales et têtes de réseaux d'acteurs mobilisées sur la problématique, permettant ainsi d'échanger de manière régulière et fluide les informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique. En complément des échanges par mail, le comité de suivi s'est réuni le 16 octobre 2023. Le coordinateur EEE a également participé à un groupe de travail de préparation de la SNB 3 (publiée en novembre 2023) et notamment de la [mesure 10 ciblant spécifiquement les EEE](#).

Concernant le Fonds vert et sa mobilisation, différents points de suivi et d'information ont été faits. En 2023, le Fonds Vert a permis de financer des actions sur les EEE à la suite des opérations coups de poing de 2022. Fin 2023, 177 dossiers avaient été déposés sur les EEE, dont 76 acceptés et 90 en instruction.

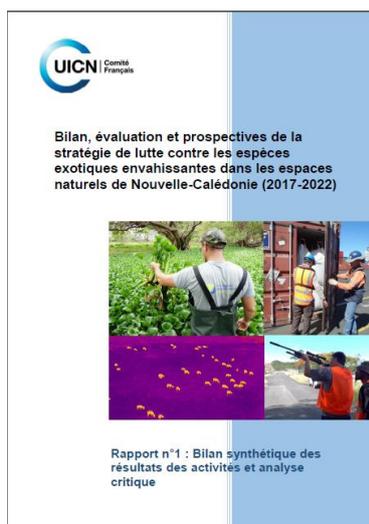
Bilan et évaluation de la stratégie EEE de Nouvelle-Calédonie et proposition d'un nouveau cadre d'action

L'ex-CEN de Nouvelle-Calédonie (devenu ANCB en 2023) a publié début septembre 2022 un appel d'offre portant sur a) la réalisation du bilan et de l'évaluation de la stratégie de lutte contre les EEE dans les espaces naturels de Nouvelle-Calédonie mise en œuvre depuis 2017 ; b) la définition d'un nouveau plan d'actions pour les 5 prochaines années (2023-2027).

La coordination du Réseau EEE outre-mer a répondu à l'appel d'offre et les travaux ont été menés de janvier à juillet 2023 en plusieurs étapes :

- Phase 1 : Un bilan synthétique des résultats des activités menées dans le cadre de la stratégie 2017-2022 a été réalisé et intègre une analyse critique des écarts entre les niveaux d'interventions, les objectifs, les résultats, les activités et les moyens. Ce bilan a été complété par une analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) effectuée lors d'un atelier en distanciel.
- Phase 2 : Sur la base des résultats de la phase I et des attentes exprimées par les membres du GT Evaluation de Nouvelle-Calédonie lors d'un second atelier en distanciel, des recommandations et orientations renouvelées et hiérarchisées pour la prochaine période quinquennale ont été proposées afin de structurer le plan d'action (2023-2028). Une évaluation des moyens humains et financiers à mobiliser a été faite.

L'achèvement des deux phases a fait l'objet d'une présentation en CA de l'ANCB le 10 octobre 2023.



[Rapport n°1 : Bilan synthétique des résultats des activités de la période 2017-2022.](#)



[Rapport n°2 : Proposition d'un nouveau plan d'actions pour la période 2023-2028.](#)



[Note de synthèse : Bilan, évaluation et perspectives de la stratégie EEE.](#)

1.2 Contribution au comité technique de l'AMI recherche / action sur les EEE porté par l'OFB

En 2021, à l'initiative du Centre de ressources EEE, des membres du Réseau EEE outre-mer et du Réseau d'expertise scientifique et technique (REST) du CDR EEE avaient participé à des ateliers pour construire les bases communes d'un futur appel à projets de recherche-action sur les EEE. Plus de 330 contributions, émanant de près de 80 participants ont été recueillies pendant ces ateliers. Les objectifs, les thématiques et les critères de sélections pour un éventuel appel à projets ont été synthétisés et ont conduit à la rédaction en 2022 d'une [note de proposition pour un tel appel à projet](#).

S'appuyant sur ces propositions, l'OFB a lancé le 27 mars 2023 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) doté d'un budget de 1,8 millions d'euros qui ambitionne de promouvoir de la « recherche-action » sur les EEE associant chercheurs et gestionnaires. Les collectivités françaises d'outre-mer ont été identifiées comme des priorités géographiques.

Le coordinateur « espèces exotiques envahissantes » a participé au comité technique de l'appel à manifestation d'intérêt qui avait pour missions de définir les sujets de l'AMI (« recueil de besoins »), d'élaborer les documents de cadrage (règlement administratif, etc.), ainsi que de participer à l'évaluation et à la sélection des projets. Neuf projets ont été retenus et seront financés dont 7 en outre-mer.

2- Amélioration des connaissances et promotion des meilleures pratiques de gestion

2.1 Evaluation des impacts des EEE sur les espèces menacées en outre-mer

Lancé en octobre 2021 avec le soutien des DEAL de Martinique et de Guadeloupe et prévu initialement sur 18 mois, le projet vise à répondre principalement aux questions suivantes : Quelles sont dans chaque collectivité d'outre-mer les espèces menacées impactées par des EEE ? Quelles espèces endémiques menacées sont affectées ? Quelle est la part des espèces concernées dans les différents groupes d'espèces ? Quels sont les mécanismes de pression en œuvre ? Quels arguments mobiliser afin d'appuyer la gestion des EEE pour la préservation des espèces menacées ?

Lucile Pottier a effectué un stage de césure de 6 mois entre octobre 2021 et avril 2022 avec comme principales missions :

- la compilation et la synthèse des données à partir a) des productions et travaux de la Liste rouge nationale des espèces menacées, b) de la base de données de la Liste rouge mondiale ; c) de la bibliographie et d'éventuelles autres bases d'informations pertinentes ; d) de la consultation des réseaux d'acteurs locaux et des structures locales pertinentes.

- de réaliser une première analyse de ces informations.

Entre mai 2022 et fin 2023, la base de données a été finalisée et les analyses consolidées. Toutefois, compte tenu de la réorganisation de l'équipe EEE du Comité français de l'UICN à partir de mai 2022, la rédaction du rapport final a pris du retard et sa finalisation a été reportée à avril 2024.

2.2 Formation « Prévenir et surveiller les espèces non-indigènes marines en outre-mer »

Dans la continuité de la publication en 2019 de l'état des lieux « [EEE marines : risques et défis pour les écosystèmes marins et littoraux des collectivités françaises d'outre-mer](#) », le Réseau EEE outre-mer, grâce au soutien de l'IFRECOR, a débuté le montage et la conception d'une [première session de formation « Prévenir et surveiller les invasions biologiques marines en outre-mer »](#) à destination des professionnels de l'environnement, des acteurs et usagers de la mer des Antilles françaises et de Guyane.

Cette session a été préparé à partir de septembre 2023 et s'est tenue en Martinique du 6 au 9 février 2024. Elle a réuni 10 participants de la région, dont les trois grands ports maritimes de Guadeloupe, Martinique et Guyane.

2.3 Publications conjointes du CDR EEE et du Réseau EEE outre-mer

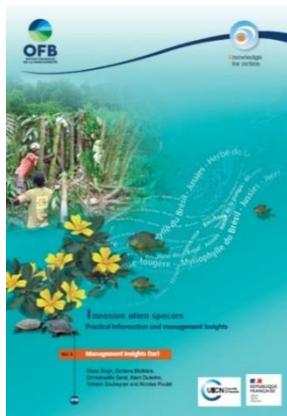
Appui à l'élaboration de retours d'expériences de gestion dans les outre-mer

Le Centre de ressources EEE corédige avec les gestionnaires des retours d'expériences de gestion (REX) sur la faune et la flore exotique envahissante et s'appuie sur le Réseau EEE outre-mer pour identifier et élaborer des REX spécifiques à ces territoires. Ces REX sont l'objet d'un appel à contributions permanent.

Trois REX d'outre-mer ont été rédigés en 2023 et seront maquetés en 2024 :

- Expérimentation de gestion de *Prosopis juliflora* sur la plage de Cap Champagne (La Réunion)

- Gestion manuelle de l'Oponce stricte pour l'élimination de deux stations sur le littoral de Saint-Leu (La Réunion)
- Gestion du Bambou commun le long d'un axe routier (Martinique)



La version anglaise du quatrième volume « *Espèces exotiques envahissantes : expériences de gestion*, de la collection Comprendre pour agir éditée par l'OFB, et compilant **25 REX** produits entre 2018 et 2021 dont **10 d'outre-mer**, a été publiée en octobre 2023.

[Télécharger le document](#)

La traduction en anglais des [retours d'expériences parus en 2022](#) a été effectuée en 2023 et ces REX anglophones seront maquetés et diffusés en 2024.

Contribution à l'élaboration d'un panorama sur la réglementation

Porté par le Centre de ressource EEE, l'objectif de ce panorama est de proposer une synthèse actualisée de la réglementation internationale, européenne et nationale, en métropole et dans les outre-mer, s'appliquant à la prévention, aux contrôles (douaniers, établissements de vente...) et à la maîtrise des EEE. Son élaboration a été lancée en juin 2022 et la rédaction finalisée en 2023. Un comité de relecture a mobilisé 28 experts et personnes ressources de métropole et d'outre-mer. [Le panorama a été publié en mars 2024.](#)



Des fiches thématiques et cas particuliers viennent apporter des compléments à certaines mesures telles que la gestion des déchets, la chasse, le piégeage, la pêche ou encore les procédures de contrôle et de déclarations. Les spécificités règlementaires en outre-mer sont présentées sous forme de fiches synthétique territorialisées

3- Animation du réseau, diffusion d'informations et communication

3.1 Mise à jour des membres du Réseau EEE outre-mer

Une mise à jour des membres du Réseau a été lancée fin 2020 début 2021 et chacun a ainsi pu confirmer son souhait de participer au Réseau. De nouveaux membres ont également été identifiés avec l'aide des référents locaux et de façon opportuniste lors de divers échanges. La mise à jour de la liste des membres et des référents locaux s'effectue en continue.

En 2023 le Réseau a connu 10 départs dont 5 pour lesquels un remplacement a été effectué. Il a également accueilli 3 nouveaux membres, dont les structures ou les expertises étaient auparavant non représentées. Début 2024, le Réseau compte 104 membres.

Le [trombinoscope](#) conçu et mis en ligne sur le site internet pour une meilleure transparence, connaissance des membres, des référents et de l'expertise représentée, est à jour. Des portraits plus détaillés de chacun des membres sont également proposés à partir des informations fournies spécifiquement pour cet outil et sont consultables depuis ce trombinoscope. Cette page Internet est mise à jour au fur et à mesure des départs et des arrivées au sein du Réseau.

3.2 Animation de la liste de discussion eee-outremer@uicn.fr

Une liste de discussion sur les EEE en outre-mer (eee-outremer@uicn.fr) permet aux membres du réseau d'échanger entre eux et de partager plus facilement les informations. C'est également l'outil principal utilisé par l'équipe de coordination du Réseau pour s'adresser à l'ensemble des membres (consultations, appels à contribution, actualités du Réseau...).

3.3 Animation et développement du site Internet dédié

Le site Internet du Réseau permet l'accès à des [actualités](#) sur les EEE en outre-mer, à de nombreux documents techniques, scientifiques et stratégiques. En 2023, **19 articles** ont été publiés par exemple pour communiquer sur le lancement de certains projets, sur des actualités réglementaires ou pour présenter des interventions de gestion réalisées. Des articles portrait présentant certains membres et leur expertise sont également régulièrement mis en ligne.



L'IPBES PUBLIE LA PREMIÈRE ÉVALUATION MONDIALE SUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Après quatre années d'élaboration, le rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes et leur contrôle a été présenté ce lundi 4 septembre 2023 lors de son lancement officiel.

Souvent décrit comme le « GIEC pour la biodiversité », l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) a pour mission de renforcer les politiques et les décisions par la base de la science pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et le développement durable.

Sur la base des conclusions du précédent rapport d'évaluation mondiale publié en 2019 sur la biodiversité et les services écosystémiques, qui identifie les invasions biologiques comme l'un des cinq principaux facteurs directs de la perte de biodiversité (au même titre que le changement climatique ou la pollution), ce nouveau rapport évalue cette fois la gravité des invasions biologiques à l'échelle mondiale et cherche à informer sur les options possibles pour faire face à ce problème, souvent sous-estimées et dans certains cas, négligées par les décideurs politiques.



OPÉRATION D'ÉRADICATION DE LA SOURIS GRISE (MUS MUSCULUS) SUR ÎLE TROMELIN

Devant tout le succès obtenu, une opération d'éradication de la souris grise à Tromelin, dans les îles Sables, a été menée par les Terres australes et antarctiques françaises. Cette opération qui a mobilisé 4 agents, fait partie intégrante du projet N23 (Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien), financé par l'Union européenne dans le cadre de The Fourth European Development (EU4FDAM), le 4^e volet français de la biodiversité (DFB).

Historiquement, l'île Tromelin a été touchée de deux introductions de mammifères : le rat surmulot (Rattus norvegicus) et la souris grise (Mus musculus). En 2005, une première campagne d'éradication des rongeurs a eu lieu et a permis de réduire de moitié la population de rats surmulots de l'île.

L'éradication des rats a rapidement bénéficié aux deux espèces d'oiseaux marins restées sur l'île, le fou à pieds rouges (Sula sula) et le fou moqueur (Sula leucogaster) dont les populations reproductives se sont développées et s'équilibrent autour d'une augmentation de la couverture végétale herbacée qui est passée de 30 % à plus de 70 % (Le Comte et al. 2019). Il est en outre prévu une éradication des nouvelles espèces d'oiseaux marins et notamment du grand frigate (Fregata aquila), le noddi brun (Noddi brun), le sterné fuligineux (Onychoprion fuscatus), le puffin du Pacifique (Diomedea exulans) et le noddi à bec gris (Diomedea immutabilis). Les autres 7 espèces d'oiseaux marins nichent toujours plus de 4 500 couples chaque année alors qu'en 2005, l'île abritait 2 espèces avec moins de 400 couples.



A LA RENCONTRE DE DANIEL KOELSCH : TECHNICIEN BIODIVERSITÉ À LA DTAM DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Daniel Koelsch, technicien biodiversité à la DTAM de Saint-Pierre et Miquelon et référent local du Réseau EEE outre-mer pour ce territoire a accepté de répondre à nos questions. Dans cet entretien, Daniel présente ses différents champs d'intervention dont une grande partie concerne les invasions biologiques en milieu marin. Il expose les différentes actions conduites sur le territoire et explique comment les liens renforcés avec le Canada contribuent au renforcement de la prévention d'introduction, de la surveillance et de la gestion des EEE.

1) Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Originaire de l'archipel, j'ai travaillé depuis 1990 dans divers domaines mais ce n'est qu'à partir de 2016 qu'une opportunité s'est présentée à moi et m'a permis de redéfinir mon activité professionnelle vers l'environnement et sa biodiversité. L'intérêt que je manifestais au travers de mes activités de loisirs et associatives pour nos milieux naturels, sa faune et sa flore, m'a donc conduit vers un poste de technicien biodiversité au sein de la Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer. Mes domaines d'intervention au sein de ce service sont très diversifiés et se concentrent, en fonction des saisons, sur les milieux marins, forestiers, d'urbanisme, les lagunes, les marais... et les espèces fauniques et floristiques qui y rattachent. Travailler sur autant de milieux différents et d'espèces constitue un véritable défi et représente une source d'apprentissage inépuisable.



2) Qu'est-ce qui vous a conduit à travailler sur les espèces exotiques

3.4 Veille technique et scientifique : diffusion d'une lettre d'actualités trimestrielle



Avril



Juillet



Octobre

Trois numéros de la [Lettre d'actualités EEE outre-mer](#) ont été conçus et diffusés auprès de plus de **1519 destinataires** en outre-mer et en métropole. Ces lettres sont également relayées dans d'autres réseaux locaux.



CONFIRMATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE LEPIDODACTYLUS LUGUBRIS EN MARTINIQUE, UNE ESPÈCE À SURVEILLER

Communément appelé Gecko noir ou Gecko demi-deuil, *Lepidodactylus lugubris* (Duméril & Bibron, 1806) arrive de plus en plus fréquemment en Martinique. En effet, après de premières détections en juillet 2022 à l'embouchure de la Rivière Lézarde au Lamentin (Arnault et Perley, 2022), ce gecko exotique originaire des régions côtières du sud de l'Asie et de la région Indo-Pacifique, a de nouveau été identifié en décembre 2022 dans le sud de l'île au Néain à proximité d'un port de plaisance (Bourgaud, 2022).

RÉPARTITION EN DEHORS DE SON AIRE D'INDIGÉNAT

Si on s'il puisse être commercialisé, *L. lugubris* est le plus souvent introduit involontairement via le trafic maritime. Transporté dans un premier temps vers les îles du Pacifique avant ou pendant la seconde guerre mondiale, il a ensuite été introduit sur les continents américains via des conteneurs de transport de marchandises. Il y est désormais présent depuis près d'une centaine d'années, notamment au Nicaragua (Burton et al., 2018), au Costa Rica, au Panama, au Brésil (Silva et al., 2022) au Venezuela (DeFaria et al., 2017) en Colombie (Giles et al., 2012), en Equateur, au Suriname (Bauer et al., 2021), au Mexique, en Floride (Hodgson et Avila-Pires, 2015) et en Guyane française (Devonnet et al., 2022). En revanche ce n'est que depuis deux décennies qu'il est fréquemment détecté en milieu insulaire dans les Caraïbes. L'espèce a été signalée pour la première fois en 1976, sur l'île de Saint-Pierre au Nicaragua (Devonnet et al., 1976) avant d'être observée en Guadeloupe en 2010 (Lorvelec et al., 2011). Depuis, *L. lugubris* a été détecté sur d'autres îles des Antilles, aux Bahamas (Norton & Macdonald-Vincent, 2014), à Saint-Pierre et Miquelon (Lorvelec et al., 2019), à Cuba (Blom & Rice, 2017), à Grand Cayman (Sorens & Burton, 2018), à Trinidad et Tobago (Auguste & PA, 2020), Curaçao (Behm et al., 2019) et plus récemment en Martinique (Lorvelec & Perley, 2022). Ce décalage entre ces établissements, d'introduction continentaux puis insulaires, semble d'ailleurs, assez bien refléter la dynamique du développement du rapport maritime intégrant plus récemment les îles de la région.

3.5 Diffusion d'alertes nationales et régionales

En lien avec le CDR EEE, **une alerte régionale** a été diffusée à la suite de la détection d'une EEE sur un territoire dont elle était auparavant absente.

- [Confirmation de l'établissement de *Lepidodactylus lugubris* en Martinique, une espèce à surveiller](#)

Les alertes sont rédigées par le CDR EEE et le Réseau EEE outre-mer en lien avec les parties prenantes concernées dans le cadre de la surveillance nationale sur les EEE

3.6 Webinaire

Un webinaire a été organisé en juin 2023 en collaboration avec l'Unité technique connaissance Océan Indien de l'OFB et l'Initiative pour la restauration écologique en milieu insulaire afin de présenter [un retour d'expériences des opérations conduites en 2020 et 2021 pour gérer les populations de Perruches à collier à La Réunion](#) et les plus récentes mesures mises en œuvre sur l'île dans la continuité de ce REX.

3.7 Communication et participation à des réunions et autres manifestations (non exhaustif)

- Contribution à un hors-série de La salamandre et de la Revue dessinée (sept 2023)
- Contribution au numéro 19 (nov-déc 2023) du magazine « outre-mer grandeur nature »
- Copil des PNA Cerisier montagne (*Eugenia gryposperma*) et Ananas bois (*Aechmea reclinata*) pour la composante EEE des plans d'actions (8 octobre 2023)
- Séminaire de restitution du projet REMA (Restauration des mares des Antilles françaises) organisé par le Pôle-relais zones humides tropicales (4 et 5 décembre 2023).
- Séminaire de restitution du projet MERCI (Maîtrise des espèces de reptiles exotiques envahissants), organisé par Caribaea Initiative (14 décembre 2023)
- Séminaire outre-mer de l'OFB avec l'organisation et animation d'un atelier EEE (14-15 décembre 2023)